

RPI de l'EPTE : Ecole Jean de La Fontaine DAMPIERRE EN BRAY Ecole des Prés verts HAUSSEZ		Procès verbal CE n°1 06/11/2025 18h
Enseignants présents Directrices et présidentes du conseil d'école : - Mme Langlois - Mme Pelletier Adjointes : - Mme Gambier - Mme Leveiller - Mme Gaudrain - Mme Grégo - Mme Asselin	Représentants de parents présents - Mme Debergue Boucher - Mme Loncke - M Bellocq - Mme Lietaert - Mme Macé	Lieu : Ancienne salle de La Poste Dampierre en Bray
Elus présents - M. Beuvin (maire de Doudeauville et président du SIVOS), - Mme Petit (maire de Dampierre) - M. Coaillet (maire de Haussez) - M. Beaufils (maire de Ménerval) - M. Cordier (adjoint à Ménerval) - Mme Troussé (maire de Saumont la Poterie) - M Rouzé (Maire de Gancourt Saint Etienne)		
Membres absents excusés : Mme Lefrançois (IEN), Mme Morin (parent)		

1) Vote pour la réunification des deux conseils d'école : Haussez et Dampierre en Bray

La fusion des 2 conseils d'écoles en un conseil de RPI est votée à l'unanimité.

2) Vote et signature du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le procès-verbal du précédent conseil d'école a été communiqué par mail, est voté à l'unanimité et signé.

3) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Un tour de table est réalisé.

Suite aux élections (modalité du vote : par correspondance) qui se sont tenues le vendredi 10 octobre 2025, les résultats du scrutin s'établissent comme suit :

	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Nbre de suffrages exprimés	Taux de participation année 2025	Taux de participation année 2024
Maternelle	91	73	58	80,22%	83,67%
Élémentaire	137	109	86	79,56%	72,67%
Ont été élus école Dampierre en Bray			Ont été élus école des Prés Verts		
Titulaires : 4 -Mme Debergue Boucher -Mme Lietaert -Mme Macé -Mme Morin		Suppléants : 4 -Mme Garnier -Mme Boulet Zamaron -Mme Coussement -Mme Elie		Titulaires : 2 -M. Bellocq -Mme Loncke	
				Suppléants : 0	

Nous remercions les parents qui ont aidé à la mise sous pli et au dépouillement.

4) Vote du règlement intérieur :

Le règlement a été communiqué par mail pour relecture. Ajout d'un nouveau point concernant la politique d'inclusion de l'école. Il est voté à l'unanimité et sera transmis aux familles par mail.

5) Effectifs et répartitions des classes :

Effectifs par niveau	Total par école	Effectifs actuels par classe	Prévisions par niveau Rentrée 2026	Prévisions par école
PS 12	51 (moy 25,5)	PS/MS : 28	PS 19	47 (moy 23,5)
MS 16		GS : 23	MS 12	
GS 23		CP / CE1 : 22	GS 16	
CP 18	87 (moy 21,75)	CE1/CE2 : 21	CP 23	91 (moy 22,75)
CE1 16		CE2/CM1 : 21	CE1 18	
CE2 17		CM1/CM2 : 23	CE2 16	
CM1 17			CM1 17	
CM2 19			CM2 17	
			Naissances 2023 : 19	
Total RPI	138		138	

État des effectifs au 06/11/2025

Les effectifs des naissances 2023 ont été communiqués par les élus des 6 villages que nous remercions.

6) Résultats des évaluations nationales CP au CM2

	Français		Maths	
	Élèves à besoins	Élèves fragiles	Élèves à besoins	Élèves fragiles
CP/CE1	1/18 CP	3/18 CP 3/4CE1	2/18 CP 1/4CE1	6/18 CP 1/4 CE1
Compétences échouées	- CP : reconnaître des lettres (3 graphies) et comprendre des textes courts - CE1 / lire à voix haute		- CP : résoudre des problèmes et quantifier des collections - CE1 : additionner, soustraire et résoudre des problèmes.	
CE1/CE2	CE1 : 3/12 CE2 : 3/9	CE1:6/12 CE2 : 1/9	CE1 : 3/12 CE2 : 2/9	CE1 : 6/12 CE2 : 1/9
Compétences échouées	CE1: lire un texte et mots à voix haute CE2 : comprendre un texte lu seul , lire un texte à voix haute, différencier les classes de mots		CE1 : calculer en ligne, résoudre des problèmes, calculer mentalement, placer sur une ligne graduée CE2 : résoudre des problèmes, poser et calculer, mémoriser des faits numériques	
CE2/CM1	1/13 CM1	2/8 CE2 6/13 CM1	1/13 CM1	2/8 CE2 6/13 CM1
Compétences échouées	Lecture à voix haute, accords		Poser et calculer, calcul mental	
CM1/CM2	7/19 CM2 en conjugaison 7/19 en lecture	10/19 CM2 en compréhension de texte 8/19 en lecture	3/19 CM2	6/19CM2
Compétences échouées	Beaucoup de compétences échouées notamment lire à voix haute et comprendre un texte lu seul		-poser et calculer - résoudre des problèmes - placer un nombre sur une droite graduée	

7) Mise en place des aides pédagogiques complémentaires

Il n'y a pas d'APC dispensées par les directrices.

Les élèves de maternelle bénéficient d'APC de la première à la quatrième période.

P1 -2 et 3, deux fois par semaine les lundis et mardis sur la création d'un abécédaire pour les GS (lien avec le projet d'école). P4, aide aux enfants à besoin en MS (langage)

Les élèves d'élémentaire fragiles et à besoin bénéficieront d'APC selon les modalités communiquées aux familles sous forme d'atelier de remédiations dans les domaines français et maths.

Concernant le RASED (réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficultés), M. Clément Pouchet est le nouveau psychologue scolaire. Mme Anne Fougeray, maître E intervient auprès des enfants à besoins spécifiques en petits groupes pour le cycle 2.

8) Sécurité à l'école : exercice PPMS et exercice incendie / bilan et besoins

	École Dampierre	École Haussez
Exercice évacuation incendie et bilan	18/09/2025 alarme défectueuse en cours de réparation	29/09/2025 RAS bien vérifier les sanitaires en PS/MS
Exercice PPMS intrusion et bilan	17/10/2025 RAS	10/10/2025 Pas de boîtier entre classe pour suivi de la situation. Classes fermées. Pb fenêtres et volets.
Exercice PPMS risque majeur	27/11/2025	4/12/25

9) Protocole en cas d'absence du personnel en maternelle (école 2 classes)

Le protocole mis en place l'an passé a de nouveau été signé par le SIVOS et envoyé à la circonscription.

10) Bilan financier des coopératives scolaires

La coopérative permet de financer les projets, sorties, transports.

Les familles cotisent sur la base du volontariat et participent au cours de l'année aux actions menées par les enseignants pour financer la réalisation des projets au profit de leurs enfants.

	Ecole Dampierre	Ecole Haussez
Solde au 01/09/2025	3902,52€	2940€
Cotisations familles (15€)	1215 €	725 €
Bénéfices opérations diverses	Fleurs et Nature : 392,84 €	Fleurs et Nature : 164,39 €
Subvention SIVOS (participation aux frais de transport) versée sur la coop	3600 € (900 € par classe)	Souhait d'harmoniser la participation aux frais de transport. La demande sera reformulée pour l'année prochaine. (1800€) Cette année , le SIVOS règle directement les factures.
Dépenses projet		360€ spectacle« Le palais des 5 sens »

Remerciements au SIVOS pour la participation aux frais de transports afin de soulager les finances des coopératives.

Serait-il possible que le SIVOS octroie pour les CM2 un budget spécial supplémentaire pour les transports liées aux visites des 2 collèges, obligatoires. En effet le budget transport se trouve alors impacté pour les sorties éducatives des CM2 : demande notée.

11) **Sorties éducatives, sportives, projets éducatifs, manifestations (période septembre à décembre)**

	PS/MS	GS	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
Spectacle « Le Palais des 5 sens » 09/10	X	X	X			
Cross de Forges les Eaux 13/10						X
Randonnée campagne/ forêt/ Nettoyons la nature	X	X	X	X	X	X
Dispositif Ecole et Cinéma				X	X	
Prix cinéma des écoles	X	X				
Prix littér. Renardeau/ Incorruptibles	X	X	X	X	X	X
Sensibilisation armistice 1918 avec anciens combattants 10/11			X	X	X	X
Séance cinéma de Noël 19/12			X	X		
Cirque sur glace	En attente devis	En attente devis				
Marché de Noël	X	X				
Théâtre à l'école			X			

Natation scolaire (période 3)

Les élèves de cycle 2 (CP/CE1 ET CE1/CE2) iront à la piscine à partir du 5/01 les lundis et jeudis matin, dans l'eau de 10h40 à 11h20. Merci aux parents qui se sont présentés à la session d'agrément.

12) **Bilan des travaux demandés pour les écoles**

Nous remercions les élus pour les nouveaux équipements et travaux d'entretien réalisés cet été.

<p>Reste à réaliser à Haussez : Achat et installation des systèmes d'alerte inter-classe (à commander) Réparation de la poignée de porte du dortoir (devis signé, prévu pour novembre) Réparation les volets en H2 (devis signé, prévu pour novembre) Installation du cache pour le tableau électrique en H2 (en cours) Rapporter les 3 trottinettes réparées (à racheter, établir un devis) Réparer le tableau mobile (vis) Effectuer les travaux portes et fenêtres (acceptés en juillet et subventionnés à 75% par l'État) Une nouvelle réunion SIVOS aura lieu prochainement.</p>	<p>Dampierre : - aménagement à prévoir en dur pour l'entrée/sortie de garderie depuis la cour (dans la terre actuellement)</p>
---	--

13) **Territoire Educatif Rural : plan pour l'école dans les territoires ruraux avec au centre l'éducation (école, collège , lycée)**

3 objectifs : renforcer la coopération entre les acteurs, garantir un pouvoir d'agir sur l'avenir, renforcer l'attractivité d'une école rurale.

Les maires et directeurs ont été informés du montage d'un projet concernant les écoles des communes appartenant à la CC4R, écoles avec une identité commune, à savoir la ruralité. Un financement, si le projet est labellisé, permettant de réaliser des projets sera réparti entre les communes.

3 axes principaux ont été définis à savoir l'orientation, la culture, la santé.

3 axes supplémentaires : temps de l'enfant et parentalité, enjeux pour demain.

14) Plan filles et maths / Education à la vie affective et relationnelle (EVAR)

Plan Filles et maths : L'école a un rôle central pour promouvoir l'égalité. Un rapport confirme la persistance de la sous-représentation des femmes dans les filières scientifiques avec des inégalités dès la primaire et des écarts de réussite en maths, au détriment des filles. Des actions concrètes au quotidien, l'identification de stéréotypes de genre et la mise en place de pratiques pédagogiques, ainsi qu'une diffusion de la charte égalité fille/garçon doivent permettre à toutes et à tous, à compétences égales de choisir en toute liberté leur avenir.

Par ailleurs, le programme EVAR entre en application. Les élèves bénéficieront de 3 séances dédiées. Les professeurs seront formés et les parents informés par un document explicite que nous diffuserons par mail.

15) Caisse des écoles : « Damp'ssez ensemble »

Mme Debergue-Boucher, présidente de la Caisse des écoles « Damp'ssez ensemble » présente les manifestations prévues ou en idées. L'association redistribue les bénéfices des manifestations de l'an passé en versant la somme de 20€ par élève aux écoles pour participer à la réalisation des projets de classes ou d'achats d'équipements. (sur devis, facture...)

Le bénéfice de l'an passé était de 5278.27. Un don de 1000€ s'y ajoute. La CDE a déjà versé 1560€ aux écoles fin juin.

- Halloween : bénéfices de 191,34€
- Vente de sapins / calendriers : en cours
- grilles et chocolats de pâques : à définir
- bal folk ou loto : à définir
- distribution aux enfants d'un petit présent pour Noël le 18 décembre après-midi à Dampierre et au marché de Noël à Haussez.

16) Questions diverses

Questions : - Pourquoi les enfants sont-ils dans l'obligation d'enlever leurs chaussures en classe à Dampierre? - Concernant le goûter du matin, pourquoi une simple madeleine ou une part de brioche leur ai refusé et que 2 gâteaux secs validés, quelle est la différence ?	Réponse Enseignant / Mairie / SIVOS -Par respect pour le personnel d'entretien et la propreté des locaux. Durabilité du sol. Ils ont le droit d'avoir des chaussons. - Respect des valeurs nutritionnelles. Les enfants de CP mangent à 12h. Le goûter est interdit dans de nombreuses écoles. Les parents des enfants ne déjeunant pas ou peu ou mangeant au deuxième service devraient plutôt privilégier un fruit.
--	---

Fin du conseil d'école à 19h45

Date du prochain conseil d'école : après les prochaines élections municipales (à définir)

Heure : 18h

Lieu : Foyer rural d'Haussez